

Conditions Particulières d’Affiliation

Contrat entre : la SA AWARD SERVICES dont le siège social est sis à 1160 Bruxelles, Boulevard du Souverain, 165 b.9- BE 0434 360 258 et l’AFFILIÉ, ci-après décrit, valablement représentée par **DAMIEN BECK**

Les parties conviennent d’une affiliation au réseau de titres émis par la SA AWARD SERVICES sous la marque Ticket Compliments et/ou Ticket Sport & Culture selon les Conditions Particulières spécifiées ci-dessous et les Conditions Générales d’Affiliation jointes.

AFFILIÉ

Raison sociale	Forme juridique
N° d’entreprise / TVA <input type="checkbox"/> Non assujetti à la TVA	RPM
Personne de contact : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme. Nom	Prénom
Fonction	Langue <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> NL <input type="checkbox"/> EN <input type="checkbox"/> DE
Tél.	GSM
E-mail	Fax
Adresse (siège social)	N°
Code postal	Bte
Localité	
Groupe	

CONDITIONS D’AFFILIATION

Participation : 3 %

DONNEES FINANCIERES GÉNÉRALES

Personne de contact pour le remboursement : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme. Nom	Prénom
Fonction	Langue <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> NL <input type="checkbox"/> EN <input type="checkbox"/> DE
Tél.	GSM
E-mail	Fax
IBAN	BIC

POINT DE VENTE (Veuillez spécifier en page 2 le type de produit/d’activité concerné).

Nom du point de vente
Je souhaite accepter : <input type="checkbox"/> les Ticket Compliments <input type="checkbox"/> les Ticket Sport & Culture
Je possède plusieurs magasins : <input type="checkbox"/> Oui* <input type="checkbox"/> Non (*Si oui, veuillez nous envoyer une liste avec les coordonnées.)
Le soussigné est franchisé : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non / si oui, du groupe
Adresse (Point de vente)
Code postal
Localité
Personne de contact : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme. Nom
Prénom
Fonction
Langue <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> NL <input type="checkbox"/> EN <input type="checkbox"/> DE
Tél.
GSM
Fax
E-mail
Website
Facebook : www.facebook.com/
Twitter : @
Enseigne
Segment
Sous-segment
Secteur d’activité

L’AFFILIÉ reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions générales d’affiliation (version : / /) et en avoir pris connaissance. L’AFFILIÉ accepte ces conditions sans réserve aucune et renonce expressément à l’application de ses éventuelles propres conditions. L’AFFILIÉ certifie que les données reprises aux présentes conditions particulières sont correctes. Le soussigné s’engage à porter immédiatement à la connaissance de la SA AWARD SERVICES tout changement de l’un des renseignements mentionnés ci-avant. Les documents adéquats sont disponibles sur www.edenred.be ou en nous contactant par téléphone ou par e-mail. Les points de vente de l’AFFILIÉ repris sous le même numéro d’entreprise/TVA sont couverts par la présente convention.

Fait à / / 20 en autant d’originaux que de parties (chaque partie déclarant avoir reçu le sien).

Signature
Le commerçant
(cachet)

Nom :
Fonction :

Pour AWARD SERVICES,



Damien BECK
Commercial Director BeNeLux

A renvoyer :

AWARD SERVICES SA - Boulevard du Souverain, 165 b.9 - 1160 Bruxelles
affiliatenetwork-BE@edenred.com
02/679.55.50 02/678.28.22

TYPES DE PRODUITS / SERVICES / ACTIVITES PROPOSES



IMPORTANT :

Veillez cocher les cases correspondant à votre activité.

Ces catégories permettent aux détenteurs de ces titres de trouver votre établissement dans notre moteur de recherche et sur l'appli mobile TicketFinder.

Si à l'avenir vous vendez d'autres produits ou services, veuillez nous contacter afin que nos informations soient toujours à jour dans nos bases de données.



Ticket Compliments : chèques-cadeaux dédiés aux shopping et aux loisirs.



Ticket Sport & Culture : titres dédiés aux activités sportives et culturelles.

Cochez la (ou les) case(s) correspondant à votre activité

COMMERCE

- Alimentation spécialisée**
 - Boissons / Vins / Spiritueux
 - Confiserie / Chocolaterie
 - Epicerie / Fruits & légumes
 - Restaurant
 - Station essence
 - Supermarché / Supérette
- Electro / Télécom / Hi-Fi**
 - Electro-ménager
 - Multimédia (audio, photo, PC, téléphone, TV, vidéo...)
- Famille / Maison / Jardin**
 - Articles pour animaux
 - Articles pour bébé/ enfants
 - Automobile
 - Bricolage
 - Cuisine
 - Décoration / Mobilier
 - Eclairage / Luminaires
 - Fleurs / Jardin
- Loisirs**
 - Disques / Musique / Films
 - Jeux et jouets
 - Librairie / Papeterie
- Mode / Chaussures / Accessoires**
 - Articles / Vêtements de sport
 - Bijouterie / Horlogerie
 - Chaussures
 - Sacs / Chapeaux /Accessoires
 - Vêtements
- Parfumerie / Bien-être / Optique**
 - Bien-être
 - Optique
 - Parfumerie / Droguerie
- Voyages / Hôtels**
 - Hôtel
 - Voyage
- Autre (commerce) :**

CULTURE

- Académie / Cours**
 - Cours de danse
 - Cours de musique
 - Cours de théâtre
 - Cours de dessin, peinture, arts plastiques
 - Autres cours :
- Atelier / Centre pour les jeunes / Parascolaire**
- Attraction / Parc**
 - Attraction touristique
 - Parc animalier
 - Parc d'attraction
 - Parc / Jardin / Réserve naturelle
- Bibliothèque**
- Centre Culturel**
- Cinéma**
- Exposition / Musée**
- Littérature / Librairie**
- Spectacles**
 - Cirque
 - Concerts
 - Danse
 - Opéra et opérettes
 - Théâtre
- Autre (culture) :**

SPORT

- Alpinisme**
- Arts martiaux / Sports de combat**
 - Aikido
 - Boxe
 - Jiu-Jitsu
 - Judo
 - Karaté
 - Lutte
 - Savate
 - Taekwando
 - Wushu
- Athlétisme**
- Billard**
- Bowling**
- Centre sportif**
- Cyclisme**

- Danse**
- Escrime**
- Fitness**
- Golf**
- Gymnastique**
- Hockey**
- Marche**
- Motocyclisme**
- Parachutisme**
- Patinage**
- Pétanque**
- Poids et haltères**
- Ski**
- Spéléologie**
- Sport aventure**
- Sport pour handicapé**
- Sport équestre**
- Sports de ballon**
 - Balle au panier
 - Balle pelote
 - Baseball / Softball
 - Basket-ball
 - Football
 - Football américain
 - Handball
 - Rugby
 - Volley-ball
- Sports de raquette**
 - Badminton
 - Squash
 - Tennis
 - Tennis de table
- Sports nautiques**
 - Aquagym
 - Aviron
 - Canoë
 - Natation
 - Plongée sous-marine
 - Pêche
 - Ski nautique
 - Yachting
- Tir**
- Triathlon / Duathlon**
- Vol à voile**
- Yoga**
- Autre (sport) :**

CONDITIONS GENERALES D’AFFILIATION

La SA AWARD SERVICES, ci-après dénommée, “AS” est libre d’accepter ou de refuser toute demande d’affiliation et n’est, en aucun cas, tenue de justifier sa décision.

1. Objet de l’affiliation

L’affiliation donne droit à l’AFFILIE, dans les limites et aux conditions visées ci-après, de faire état de son appartenance au système Ticket Compliments et d’obtenir de “AS” le remboursement des Ticket Compliments émis par celle-ci et reçus en paiement par l’AFFILIE.

2. Usage des Ticket Compliments

Les Ticket Compliments ne peuvent être acceptés en paiement comptant par l’AFFILIE qu’en Belgique. L’AFFILIÉ ne peut en aucun cas soumettre le paiement par Ticket Compliments à quelque condition que ce soit (telle que majoration de prix, prélèvement, obligation, garantie etc.) de nature à entraîner une différence de traitement défavorisant les BÉNÉFICIAIRES de Ticket Compliments par rapport aux titulaires d’autres moyens de paiement. Ils ne peuvent en aucun cas être négociés contre de l’argent. L’AFFILIE est tenu d’apposer, dès réception, le cachet de son établissement sur chaque Ticket Compliments. Il sera seul responsable de tout usage des Ticket Compliments qui serait contraire aux dispositions des alinéas précédents.

3. Période de validité des Ticket Compliments

L’AFFILIE s’engage à n’accepter les Ticket Compliments que durant la période de validité reprise sur ceux-ci.

4. Remboursement des Ticket Compliments

Les Ticket Compliments seront remboursables exclusivement contre présentation et remise de ceux-ci à AWARD SERVICES SA, Triumph Building – 15-23 avenue A. Fraiteur – 1050 Bruxelles, dans un délai maximum de 3 mois après leur date de fin de validité. Ils devront être présentés et remis, rangés dans le même sens, non agrafés, ni pliés, ni coupés. Chaque remise sera accompagnée d’un bordereau-type dûment rempli, daté et signé et portant le numéro attribué à l’AFFILIE. Les AFFILIES peuvent, à leurs frais, risques et périls, adresser les Ticket Compliments par lettre recommandée avec accusé de réception à AWARD SERVICES SA, Triumph Building – 15-23 avenue A. Fraiteur – 1050 Bruxelles.

“AS” ne pourra en aucun cas et pour quelque motif que ce soit être tenue pour responsable de vol, perte ou détérioration qui pourrait survenir en raison ou à l’occasion du mode d’expédition ou d’acheminement choisi par l’AFFILIE et dont celui-ci assume seul les conséquences.

Seule l’utilisation du service d’enlèvement sécurisé de “AS” ou la remise effective des Ticket Compliments à AWARD SERVICES SA, Triumph Building – 15-23 avenue A. Fraiteur – 1050 Bruxelles, oblige celle-ci au remboursement. Les Ticket Compliments remis par l’AFFILIE feront l’objet d’un comptage électronique et seront remboursés par virement bancaire participation déduite, c’est-à-dire le pourcentage par valeur faciale des titres, indiqué dans les Conditions Particulières : le 30 pour les remises réceptionnées entre le 1^{er} et le 15 du mois, le 15 du mois suivant pour celles réceptionnées entre le 16 et le 30. En cas de divergence quant au nombre et/ou la valeur des Ticket Compliments émis, entre les mentions figurant sur le bordereau établi par l’AFFILIE, d’une part, et le comptage et/ou la valorisation effectuée par “AS”, d’autre part, les résultats obtenus par “AS” prévaudront et feront seuls foi, l’AFFILIE renonçant, sans réserve aucune, à contester ceux-ci.

“AS” est autorisée à modifier, à tout moment, les modalités de remboursement moyennant un préavis de 30 jours notifié à son choix, par lettre simple ou par lettre recommandée. L’AFFILIE étant autorisé, s’il n’est pas d’accord avec les modifications proposées, à résilier son affiliation par lettre recommandée à la poste adressée à “AS” au plus tard à l’échéance de ce préavis. A défaut, les modifications proposées par “AS” seront considérées comme étant expressément acceptées par l’AFFILIE et dès lors obligatoires.

5. Vitrophanie

“AS” remettra à l’AFFILIE, lors de son agréation, l’autocollant Ticket Compliments. L’AFFILIE s’engage à l’apposer en évidence sur sa vitrine ou sur la porte d’entrée de son établissement. Il s’engage également à placer dans son établissement tout autre publicité Ticket Compliments qui lui serait demandée par “AS”. L’AFFILIE autorise “AS” à faire état de son affiliation dans toutes publications ou publicités.

6. Le non-respect par l’AFFILIE de l’un des engagements souscrits ci-avant autorise “AS” à invoquer la résolution de plein droit et sans mise en demeure de la présente convention.

De plus, chaque partie pourra y mettre fin, à tout moment, moyennant préavis de 30 jours notifié, en ce qui concerne l’AFFILIE, par lettre recommandée et, en ce qui concerne “AS”, à son choix, par lettre simple ou par lettre recommandée.

En fin de contrat, l’AFFILIE sera tenu :

- d’enlever immédiatement toute publicité Ticket Compliments et à la restituer à “AS”,
- de remettre aux fins de remboursement, dans les 15 jours au plus tard de l’échéance, à “AS” tous les Ticket Compliments encore détenus, étant entendu que tout Ticket Compliments remis après ce délai ne donnera plus lieu à remboursement.

7. Données à caractère personnel

Les parties s’engagent à traiter les données à caractère personnel des BÉNÉFICIAIRES conformément à la réglementation qui leur est applicable et notamment au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données ou « RGPD »)

8. Responsabilité et garantie du client

L’AFFILIE agissant tant pour lui-même qu’au nom et pour compte de ses actionnaires, administrateurs, préposés, agents et franchisés, pour lesquels il se porte fort et garant, garantit, sans réserve AWARD SERVICES contre tout droit, action ou prétention qui pourrait être intentée contre AWARD SERVICES par un tiers (en ce qui compris les BÉNÉFICIAIRES de Ticket Compliment) en raison ou à l’occasion de l’exécution de la présente convention.

9. La présente convention est soumise au droit belge. Tout litige relatif à la présente convention et à son exécution, notamment au sujet du remboursement des Ticket Compliments, relève de la compétence des tribunaux de l’arrondissement judiciaire de Bruxelles, le Juge de Paix compétent étant celui du 1^{er} Canton.